

PROVINCE DE QUÉBEC

Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 27 septembre 2023 à 19:30.

Personnes présentes : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut et commissaire; Barbara Barrasso, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaire-parents; et Frédéric Greschner, directeur général par intérim.

Autres personnes présentes : Roma Medwid, directrice générale adjointe par intérim; Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Stephanie Krenn, directrice du Service des Ressources humaines, Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Personnes absentes : Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Karla Abraham Di Francesco et Donna Anber, commissaires.

Personnes invitées (sur place) : Membres du personnel de l'école primaire Souvenir : Helen Kalipolidis, directrice; Sunday Skoufara, directrice adjointe; Jill Davey, enseignante; et Goretti Dematos, technicien en éducation spécialisée.

Personnes invitées (plateforme Zoom) : Cheryl Smith, animatrice de vie spirituelle.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale par intérim. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:32

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Le président fait savoir que le point 2.1 *Initiative de l'école primaire Crestview – tableau de communication* a été reporté à la séance du conseil des commissaires du 25 octobre 2023.

Adoption de l'ordre du jour

CC-230927CA-0012

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que l'ordre du jour du 27 septembre 2023 du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2023/09/27-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Reconnaissance

2.1 Initiative de l'école primaire Crestview – tableau de communication

Ce sujet a été reporté à la séance du conseil des commissaires du 25 octobre 2023.

2.2 Événement SkyHawks à l'école primaire Souvenir

Le président souhaite la bienvenue à l'équipe de l'école primaire Souvenir qui a organisé la visite de 12 membres élités des Forces armées canadiennes dont l'équipe est connue sous le nom des SkyHawks. Le 7 septembre 2023, les SkyHawks se sont posés sur le terrain de l'École primaire Souvenir. Voir ces hommes s'élançant du haut du ciel en parachute a rappelé à chacun leur dévouement, leur savoir-faire et leur bravoure alors qu'ils sont au service de notre pays. Cet événement a marqué un nouveau partenariat, avec la permission spéciale de l'équipe de parachutistes des Forces armées canadiennes, entre les SkyHawks et l'école qui a été créé à la mémoire de Chris Karigiannis, un ancien élève de l'école et de l'école secondaire Laval-Liberty, qui a perdu la vie en 2007 alors qu'il servait notre pays au sein des SkyHawks.

Il invite l'équipe organisatrice, soulignant que Daniel Johnson, animateur spirituel, ne pouvait être présent ce soir, à l'avant et les félicite d'avoir été en mesure d'organiser un événement d'une aussi grande envergure au tout début de l'année scolaire. Les commissaires Barbara Barrasso et Olivia Landry étaient également présentes;

Une capsule vidéo de l'événement est présentée et des certificats de reconnaissance sont remis.

3.0 Approbation du procès-verbal

3.1 21 juin 2023

Approbation du procès-verbal – 21 juin 2023

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 21 juin 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

CC-230927-CA-0013

3.2 5 juillet 2023

Approbation du procès-verbal – 5 juillet 2023

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 5 juillet 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

CC-230927-CA-0014

3.3 6 septembre 2023

Approbation du procès-verbal – 6 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 6 septembre 2023, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

CC-230927-CA-0015

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

Aucune question n'est reçue pour la première période de questions.

5.0 Rapport du président

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la première séance du conseil des commissaires de l'année scolaire 2023-2024, ajoutant qu'il espère que tout le monde a passé un été plaisant et reposant. Il poursuit en présentant le rapport mensuel suivant :

- 22 juin 2023
 - Présence aux cérémonies de clôture à l'école primaire de Morin-Heights avec la commissaire Donna Anber;
 - Présence aux cérémonies de remise des diplômes de l'école primaire Laurentia avec la commissaire Donna Anber et la commissaire-parent Tara Anderson. La cérémonie revêtait une importance particulière pour la directrice, Karen Moore, puisqu'elle prenait sa retraite;
 - Présence aux cérémonies de remise des diplômes à l'Académie de Sainte-Agathe avec le directeur général par intérim, la commissaire Donna Anber et les commissaires-parents Chloée Alary et Tara Anderson;
- 29 juin 2023 – Présence aux cérémonies de remise des diplômes du CDC Pont-Viau avec la commissaire Barbara Barrasso, la commissaire-parent Tara Anderson et le directeur général par intérim. Assister à cette remise des diplômes est toujours un grand honneur;
- 2 au 5 juillet 2023 – Participation au congrès de la Canadian School Boards Association à Banff, en Alberta. Le congrès s'est avéré une abondante source d'information sur l'éducation, la diversité et l'inclusion des autochtones. Ce rapport est présenté alors qu'a lieu la Semaine de la vérité et de la réconciliation et que les écoles et les centres de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier célèbrent et prennent part à des activités qui contribueront à bâtir un futur équitable;
- 2 août 2023 – La Cour supérieure du Québec a rendu une décision au sujet du projet de loi 40 en faveur de la communauté anglophone alors qu'elle a estimé qu'il y avait de nombreux éléments du projet de loi, particulièrement en ce qui concerne le droit de gestion et de contrôle des établissements d'enseignement, qui étaient inconstitutionnels. Le gouvernement du Québec appelle de cette décision historique qui souligne l'importance des minorités linguistiques de la province. Cet appel est décevant, car la décision était bien motivée; toutefois, la communauté anglophone continuera de lutter pour ses droits;
- 16 août 2023 – Présence, avec l'équipe des gestionnaires de l'école primaire Pinewood, à un dîner et à un atelier de la rentrée pendant une partie de l'après-midi;
- 25 août 2023 – Participation à un interview sur CBC Daybreak Montréal à propos des défis auxquels les commissions scolaires et les centres de services scolaires sont confrontés en raison de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants;
- 29 août 2023 – Rencontre avec la députée de Chomedey, Sona Lakhoyan Olivier, au sujet des cadets de l'Air de Laval qui sont le seul groupe anglophone de la région;

- 30 août 2023 – Présence, avec le directeur général par intérim, aux activités de la rentrée à l'école primaire d'Arundel. Durant sa visite, il a participé à une partie de basketball avec les élèves. Il a souhaité bon succès à la direction, aux membres du personnel et aux élèves afin que l'année scolaire 2023-2024 soit une réussite;
- 31 août 2023 – Présence, avec les commissaires Barbara Barrasso et Bob Pellerin, de même que le directeur général par intérim, aux activités de la rentrée de l'école secondaire Laval Junior, de même que de l'école primaire Mountainview et de l'école primaire de Rawdon, où toutes les personnes présentes leur réservaient un accueil chaleureux;
- 5 septembre 2023 – Participation à la séance photo officielle pour le lancement du Programme de sécurité dans les transports scolaires de la rentrée 2023 en collaboration avec le Service de Police de Laval et le Centre de services scolaire de Laval. Le thème de cette année est *Drop Me Off Safely*;
- 7 septembre 2023 – Participation aux activités de la rentrée tenues par l'école primaire Laurentia; la nouvelle directrice, Josée Fortin, s'est prêtée au jeu en devenant l'une des cibles du bassin-trempe; les autres cibles du jeu étaient des membres du personnel enseignant. La commissaire-parent Tara Anderson était également présente en tant que parent et membre du conseil;
- 15 septembre 2023 – Présence à de nombreuses activités avec les commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano, ainsi que le directeur général par intérim. Il a tout d'abord assisté aux événements de la rentrée aux écoles primaires Saint-Vincent et Genesis, puis il a participé à la fête des anciens élèves de l'école secondaire Laval Senior. Parmi les personnes présentes, la fête des anciens élèves de l'école secondaire Laval Senior comptait un invité spécial, notamment l'ancien élève de l'école secondaire Chomedey et joueur de la ligue canadienne de football, Gerry Dattillio. Le terrain à l'école secondaire Laval Senior est nommé en son honneur. Les deux équipes de football, l'une junior et l'autre sénior ont chacune disputé un match. Tout le monde présent s'est bien amusé;
- 23 septembre 2023 – Présence au 20^e anniversaire et à l'événement de la rentrée de l'école primaire Franklin Hill avec le commissaire Bob Pellerin et la commissaire-parent Tara Anderson, de même que la députée de Repentigny et une personne du conseil municipal de Repentigny. Le barbecue était formidable et la communauté scolaire mérite des félicitations pour l'organisation de cette grande célébration.

Commentaires de la communauté

- La commissaire Olivia Landry indique que l'école primaire McCaig a tenu ses activités de la rentrée le 21 septembre 2023 et que c'était un très bel événement.

6.0 Rapport de la direction générale par intérim

Le directeur général par intérim souhaite la bienvenue à toutes les parties prenantes de l'année scolaire 2023-2024, indiquant que l'année a connu un excellent départ. Il poursuit en présentant le rapport mensuel suivant :

- Le projet de la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides progresse très bien et est en bonne voie pour ouvrir ses portes à l'automne 2024. La structure sera bientôt terminée et fermée afin que le travail à l'intérieur puisse avoir lieu durant les mois d'hiver. L'école comptera 16 salles de classe et aura une capacité de 350 élèves;
- Le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a été mis à jour en fonction des recommandations reçues du ministère de l'Éducation et la commission scolaire est maintenant en attente de l'approbation finale avant de procéder au lancement auprès du public. La date cible du lancement est le 25 octobre 2023, lors de la séance du conseil. Le PEVR met l'accent sur les élèves, les employés et le bilinguisme. Les écoles harmoniseront leurs projets éducatifs respectifs avec le contenu du PEVR;

- Réussites touchant les élèves :
 - À la mi-août, les élèves de la maternelle 4 ans et de la maternelle 5 ans ont reçu par la poste une carte postale pouvant être coloriée, puis retournée à la commission scolaire;
 - Il était vraiment agréable de constater qu'à chacune des célébrations de la rentrée tenues entre le 30 et le 31 août 2023 auxquelles il a assisté avec le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et d'autres commissaires, les élèves étaient vraiment excités de revenir à l'école;
 - La fête des anciens élèves de l'école secondaire Laval Senior était toute particulière en cela qu'il était agréable de voir deux écoles de la commission scolaire se soutenir l'une et l'autre;
- Dates des événements à venir :
 - – Inauguration de la salle de classe extérieure de l'Académie de Sainte-Agathe. Cette salle de classe extérieure est une initiative entamée par une enseignante et la coordonnatrice du centre scolaire et communautaire de cette école avant la pandémie de COVID-19. Le projet a été relancé l'année passée en partenariat avec le MEQ, la Fondation Tremblant et la commission scolaire;
 - Des journées portes ouvertes auront lieu les 18, 19 et 24 octobre 2023 à l'école secondaire Laval Senior, à l'école secondaire de Rosemère et à l'école secondaire Laval Junior, respectivement;
 - La nouvelle initiative visant à honorer les retraités et les employés réguliers célébrant cinq années et plus de service, le Gala Reconnaissance, aura lieu le 26 octobre 2023.

Le président souligne que les journées portes ouvertes dans les écoles sont des événements très importants, car chaque école a ainsi l'occasion promouvoir ce que la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a à offrir. Il encourage tout le monde à y assister.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'a été présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.1 Direction générale

8.1.1 Plan d'engagement vers la réussite révisé

Plan d'engagement vers la réussite

Révisé

CC-230927-CA-0016

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-230621-CA-0131 approuvant le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le PEVR a été soumis au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et que des commentaires ont été reçus;

ATTENDU QUE les commentaires reçus du MEQ exigeaient que les indicateurs et la déclaration de services de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soient ajoutés au plan;

ATTENDU QUE les révisions nécessaires ont été complétées et examinées;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la version révisée du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2023/09/27-CA-002.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Ressources financières

8.2.1 Rémunération des commissaires 2023-2024

Le commissaire Bob Pellerin fait remarquer que, dans la résolution qui suit, l'année « 2022-2023 » indiquée au dernier paragraphe devrait plutôt être « 2023-2024 ».

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé de neuf (9) commissaires, d'un (1) président et de trois (3) commissaires-parents;

ATTENDU QUE conformément à l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique, avant le 7 février 2020, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres moyennant le respect du montant maximum;

ATTENDU QUE le décret n° 1164-2023 du gouvernement du Québec établit les montants annuels maximums de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le montant annuel maximal pouvant être versé aux commissaires pour l'année scolaire 2023-2024 est de 122 489,00 \$;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires désire établir une répartition au pourcentage à ses membres;

ATTENDU QUE dans les circonstances où un montant résiduel est disponible à la fin de l'année scolaire 2023-2024, ledit montant sera distribué aux membres du conseil, sauf au président du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la répartition de la rémunération des commissaires pour 2022-2023 contenue au document n° SWLSB-2023/09/27-FR-001 sans modification, à payer du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

Modification à une
résolution

CC-230927-FR-0017

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley de modifier la résolution Rémunération des commissaires 2023-2024 en changeant l'année 2022-2023 de manière à indiquer 2023-2024 au dernier paragraphe de la résolution. Appuyée par la commissaire Barbara Barrasso.

Adoptée à l'unanimité

Rémunération des
commissaires
2023-2024

CC-230927-FR-0018

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé de neuf (9) commissaires, d'un (1) président et de trois (3) commissaires-parents;

ATTENDU QUE conformément à l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique, avant le 7 février 2020, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres moyennant le respect du montant maximum;

ATTENDU QUE le décret n° 1164-2023 du gouvernement du Québec établit les montants annuels maximums de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le montant annuel maximal pouvant être versé aux commissaires pour l'année scolaire 2023-2024 est de 122 489,00 \$;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires désire établir une répartition au pourcentage à ses membres;

ATTENDU QUE dans les circonstances où un montant résiduel est disponible à la fin de l'année scolaire 2023-2024, ledit montant sera distribué aux membres du conseil, sauf au président du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la répartition de la rémunération des commissaires pour 2023-2024 contenue au document n° SWLSB-2023/09/27-FR-001 sans modification, à payer du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Ressources matérielles et transport

8.3.1 Engagement d'entrepreneur – services de déneigement

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE le contrat actuel de déneigement et d'épandage d'abrasifs a pris fin le 30 juin 2023;

Déneigement ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 23-209-01 concernant le service de déneigement et d'épandage d'abrasifs, et l'ouverture, le 11 septembre 2023, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

CC-230927-MR-0019

ATTENDU QUE l'adjudication des contrats se fait par lots individuels (1 lot par école);

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de trois ans (2 ans + 1 période optionnelle d'un an) pour le service de déneigement et d'épandage d'abrasifs comme suit :

Lot	Nom de l'entrepreneur	Coût total estimé pour 3 ans, avant les taxes	Coût total estimé pour 3 ans, taxes nettes
1. Saint-Vincent – Centre Saint-Jacques	Gérard Trépanier & Fils	44 699,00 \$	47 777,31 \$
2. Saint-Vincent – Centre Concorde	Gérard Trépanier & Fils	44 699,00 \$	47 777,31 \$
3. Saint-Paul	Gérard Trépanier & Fils	32 027,00 \$	34 232,62 \$
4. Annexe Saint-Paul	Gérard Trépanier & Fils	32 027,00 \$	34 232,62 \$
5. Genesis	Gérard Trépanier & Fils	34 342,00 \$	36 707,05 \$
6. École alternative Phoenix	Gérard Trépanier & Fils	39 163,00 \$	41 860,06 \$
7. Jules-Verne	Gérard Trépanier & Fils	37 342,00 \$	39 913,65 \$
8. CDC Pont-Viau	Gérard Trépanier & Fils	38 680,00 \$	41 343,79 \$
9. Terry-Fox	Transport M. Sauriol	67 394,00 \$	72 035,26 \$
10. École secondaire Laval Junior	Gérard Trépanier & Fils	146 120,00 \$	156 182,92 \$
11. École secondaire Laval Senior	Gérard Trépanier & Fils	127 968,00 \$	136 780,84 \$
12. John-F.-Kennedy	Gérard Trépanier & Fils	38 531,00 \$	41 184,53 \$
13. Souvenir	Gérard Trépanier & Fils	52 612,00 \$	56 235,26 \$
14. Crestview	Gérard Trépanier & Fils	40 436,00 \$	43 220,73 \$
15. Académie Hillcrest	Gérard Trépanier & Fils	42 598,00 \$	45 531,62 \$

16. Twin Oaks	Gérard Trépanier & Fils	64 086,00 \$	64 086,00 \$
17. Our Lady of Peace	Gérard Trépanier & Fils	36 339,00 \$	36 339,00 \$
18. Lake of Two Mountains	Les Entreprises J. Barbe Inc.	82 500,00 \$	88 181,57 \$
19. Mountainview	Les Entreprises J. Barbe Inc.	38 400,00 \$	41 044,51 \$
20. Saint-Jude	Les Entreprises J. Barbe Inc.	48 300,00 \$	51 626,30 \$
21. McCaig	Entreprises Charles Maisonneuve	60 995,00 \$	65 195,57 \$
22. École secondaire de Rosemère	Entreprises Charles Maisonneuve	86 045,00 \$	91 970,70 \$
23. Centre administratif	Entreprises Charles Maisonneuve	45 380,00 \$	48 505,21 \$
24. Pierre-Elliott-Trudeau	Roseneige	72 072,00 \$	77 035,42 \$
25. École secondaire régionale Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste	157 200,00 \$	168 025,97 \$
26. Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste	60 900,00 \$	65 094,03 \$
27. Laurentia	Les Entreprises J. Barbe Inc.	81 600,00 \$	87 219,59 \$
28. Laurentia – annexe	Les Entreprises J. Barbe Inc.	25 350,00 \$	27 095,79 \$
29. Académie de Sainte-Agathe	9149-8659 Québec Inc.	66 500,00 \$	71 079,69 \$
30. Arundel	Gilbert Miller	55 900,00 \$	59 749,69 \$
31. Centre de la nature et des sciences d'Arundel	Gilbert Miller	43 150,00 \$	46 121,63 \$
32. Rawdon	9102-8067 Québec Inc.	65 200,00 \$	69 690,16 \$
33. Franklin Hill	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	133 500,00 \$	142 693,81 \$
34. École secondaire de Joliette	Les Pelouses M. Hénault	89 994,00 \$	96 191,66 \$
35. Joliette	Les Pelouses M. Hénault	89 994,00 \$	96 191,66 \$

QUE l'engagement de ces fournisseurs de services soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

8.3.2 Participation à un appel d'offres du CAG – mobilier de classe

La commissaire-parent Tara Anderson fait remarquer qu'au cinquième paragraphe de la résolution anglaise qui suit, les mots *Executive Committee* devraient être remplacés par *Council of Commissioners*.

WHEREAS the Centre d'acquisitions gouvernementales ("CAG") will be conducting public tender no. 2023754750 to acquire classroom furniture;

WHEREAS the CAG has opted to award the contract to all suppliers who submitted price in respect of the acquisitions to be done does not exceed the lowest price by more than 10%;

WHEREAS the Sir Wilfrid Laurier School Board wishes to participate in this call for tender for the thirty-six (36) month contract, including one (1) renewal period of twelve (12) months, to be awarded by the CAG;

WHEREAS the director of Material Resources and Transportation estimates that the purchase cost of classroom furniture is of \$450, 000.00, before taxes, for the term of the contract;

Commissioner Barbara Barrasso MOVED THAT, on the recommendation of the Advisory Committee – Student Success, the Executive Committee approve the participation of the Sir Wilfrid Laurier School Board in public tender no. 2023754750 to acquire classroom furniture;

AND THAT the director of Material Resources and Transportation be authorized to sign all documentation concerning the participation of the Sir Wilfrid Laurier School Board to this tender;

FURTHER THAT all acquisitions be made in accordance with the Delegation of Functions and Powers of the Sir Wilfrid Laurier School Board.

Adoptée à l'unanimité

Modification à une
résolution

CC-230927-MR-0020

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet de modifier la résolution Participation à l'appel d'offres public du CAG – mobilier de classe en remplaçant les mots *Executive Committee* par les mots *Council of Commissioners* dans le cinquième paragraphe de la résolution anglaise. Appuyée par la commissaire-parent Chloée Alary.

Adoptée à l'unanimité

Participation à l'appel
d'offres public du CAG

Mobilier de classe

CC-230927-MR-0021

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023754750 pour l'achat de mobilier de classe;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat à tous les fournisseurs dont le prix soumis concernant l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres concernant un contrat de trente-six (36) mois, y compris une (1) période de renouvellement de douze (12) mois, octroyé par le CAG;

ATTENDU QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat de mobilier de classe sera de 450 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, que le conseil des commissaires approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023754750 pour l'achat de mobilier de classe;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public.

ET QUE tous les achats soient effectués conformément à la délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

8.3.3 PQI 2024-2034

Le président demande qu'on l'avise et qu'on avise le conseil une fois que le PQI 2024-2034 aura été soumis au MEQ afin que des dispositions soient prises pour planifier une rencontre avec le ministre de l'Éducation.

PQI 2024-2034

CC-230927-MR-0022

ATTENDU QUE, chaque année, le gouvernement alloue des fonds aux commissions scolaires pour les aider à construire ou à agrandir des écoles et des centres;

ATTENDU QUE les commissions scolaires doivent présenter leurs demandes tous les ans dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI);

ATTENDU QUE les besoins prioritaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) ont été évalués;

ATTENDU QUE, pour la région de Laval, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école adaptée à ses élèves ayant des besoins particuliers;

ATTENDU QUE cette nouvelle école est essentielle, car l'espace dont dispose l'école primaire Crestview est insuffisant pour servir ses élèves, dont la plupart ont des besoins complexes sur le plan physique, intellectuel, affectif et social;

ATTENDU QUE de plus grandes salles de classe sont nécessaires pour bien servir ces élèves, car ceux-ci requièrent de nombreuses ressources et du matériel adapté;

ATTENDU QUE des locaux additionnels sont nécessaires pour permettre aux membres du personnel professionnel, dont les orthophonistes, les ergothérapeutes et les psychologues, de soutenir adéquatement ces élèves;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview ne dispose pas d'un nombre suffisant de blocs sanitaires adaptés pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'hygiène.

ATTENDU QUE des salles sensorielles sont nécessaires pour les élèves ayant des besoins particuliers qui utilisent souvent du matériel spécifique pour pratiquer l'autorégulation émotionnelle;

ATTENDU QUE, en plus d'un manque de locaux appropriés, il est nécessaire d'effectuer des rénovations majeures à l'école primaire Crestview;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview bénéficierait aussi grandement d'un débarcadère réservé aux véhicules adaptés;

ATTENDU QUE la CSSWL et le conseil d'établissement de l'école primaire Crestview ont tous les deux informé le ministère de l'Éducation (MEQ), à l'aide de leurs résolutions respectives, des difficultés qu'éprouve l'école à répondre aux besoins de ses élèves, dont le nombre est en augmentation, au sein de ses installations actuelles;

ATTENDU QUE, pour la région de Laval, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école en remplacement de l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU QUE cette nouvelle école est nécessaire compte tenu des coûts et du temps exigés pour effectuer les réparations au bâtiment, le mettre aux normes et éliminer tous les contaminants;

ATTENDU QUE le projet consisterait à bâtir une nouvelle école sur la propriété actuelle et à démolir l'ancienne école par la suite;

ATTENDU QUE la construction d'une (1) nouvelle école a été demandée pour servir le secteur 6 dans la région des Laurentides afin de résoudre le problème de surcapacité des écoles primaires Saint-Jude et Mountainview, et de répondre à la demande en matière d'inscriptions prévues dans la région;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement des écoles primaires Saint-Jude et Mountainview ont indiqué que leur école respective fonctionne actuellement en surcapacité;

ATTENDU QUE l'école primaire de Sainte-Adèle, dans la région des Laurentides, ne dispose pas d'un gymnase;

ATTENDU QUE les demandes faites dans le cadre du PQI 2024-2034 comprennent une demande pour la construction d'un gymnase pour les élèves de l'école primaire de Sainte-Adèle;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la construction d'une (1) nouvelle école dans la région des Laurentides, la construction d'une (1) nouvelle école dans la région de Laval, le remplacement d'une (1) école dans la région de Laval et la construction d'un gymnase à l'école primaire de Sainte-Adèle comme faisant partie des demandes dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2024-2034;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à préparer tous les documents nécessaires pour présenter ces demandes dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2024-2034.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Conseil

8.4.1 Conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative – remplacement

Conseil d'administration du
Regroupement lavallois
pour la réussite éducative

Remplacement

CC-230927-CA-0023

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170208-CA-0055 approuvant la constitution en personne morale du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), anciennement la Table interordres de Laval;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution CC-221026-CA-0019 confiant à la coordonnatrice des Services communautaires le mandat de siéger au conseil d'administration du RLPRÉ pour une période de 2 ans;

ATTENDU QUE la coordonnatrice des Services communautaires est dans l'incapacité de remplir la deuxième année de ce mandat et qu'elle devra être remplacée pour le reste dudit mandat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Louise Côté, coordonnatrice des Services communautaires par intérim, comme représentante de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ) pour la deuxième année du mandat.

Adoptée à l'unanimité

8.5 ACSAQ

8.5.1 Nominations à l'ACSAQ

8.5.1.1 Conseil d'administration

Nominations à l'ACSAQ

Conseil d'administration

CC-230927-CA-0024

ATTENDU QUE les statuts et les règlements de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) font obligation à ses commissions scolaires membres de nommer, au conseil d'administration de l'ACSAQ, deux (2) de leurs membres élus, l'un d'entre eux devant occuper le poste de présidence ou de vice-présidence;

ATTENDU QUE le mandat des membres du conseil d'administration de l'ACSAQ est de deux (2) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammissano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme M. Paolo Galati et M^{me} Donna Anber au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec pour le mandat de 2023-2025.

Adoptée à l'unanimité

8.5.1.2 Vice-président du comité exécutif

Nominations à l'ACSAQ
Vice-président du comité
exécutif

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme M. Paolo Galati au poste de vice-président du comité exécutif de l'ACSAQ pour le mandat de 2023-2025.

Adoptée à l'unanimité

CC-230927-CA-0025

9.0 Points d'information**9.1 Rapport de la fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Aucun rapport n'est présenté.

9.2 Rapport des commissaires-parents**9.2.1 Rapport du comité de parents**

Aucun rapport n'est présenté.

9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le rapport se trouve dans les dossiers de la réunion.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Le rapport de l'ACSAQ est compris au fichier de la séance.

9.4 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée par le public visionnant la séance en ligne ou par les personnes présentes dans la salle d'audience.

11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture de la séance

Le président remercie toutes les personnes présentes d'avoir assisté à la séance de ce soir et leur souhaite une excellente année scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:31

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 25 octobre 2023